

QU'EST-CE QUE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ?

Quel est le rôle de l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est un instrument de mesure de l'évolution, au cours du temps, du niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages résidents sur le territoire. C'est un indicateur économique de l'inflation d'un pays.

L'indice des prix à la consommation joue un triple rôle :

- économique : il permet de suivre, mois par mois, l'inflation. Il est aussi utilisé pour calculer les évolutions dans le temps de dépenses ou de revenus en francs constants.
- socio-économique : il est utilisé pour maintenir le pouvoir d'achat du salaire minimum garanti (SMG), ou pour indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires.
- monétaire et financier : il est constitué selon les normes internationales en vigueur afin de permettre des comparaisons entre pays.

Certaines dépenses, qui ne sont pas véritablement des biens et services de consommation, ne font pas partie de l'indice. Il s'agit des remboursements d'emprunt immobilier, des investissements en gros travaux immobiliers, des pensions alimentaires, des aides et cotisations diverses et des jeux de hasard.

Quand l'indice des prix à la consommation a-t-il été créé ?

L'indice des prix à la consommation actuel a été mis en place par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques en janvier 2011, la base de référence ayant été établie en décembre 2010. Il a été institué par la délibération n°110 du 16 décembre 2010 relative à la création d'un indice des prix de détail à la consommation.

Le premier indice des prix en Nouvelle-Calédonie a été créé en 1937. Au cours du temps, plusieurs changements de composition et de pondération de l'indice des prix ont eu lieu afin de l'adapter à l'évolution de la structure des dépenses de consommation des ménages. Les deux indices précédents ont été créés en 1975 et en 1992.

Quelles sont les caractéristiques de l'IPC 2011, base 100 en décembre 2010 ?

Construit selon les normes internationales

Tout d'abord, cet indice a été constitué en utilisant la nomenclature internationale des produits de consommation COICOP (Classification of individual consumption by purpose) selon la nomenclature de référence pour les indices de prix harmonisés à des fins de comparaison entre pays.

La nomenclature COICOP a été adaptée à la consommation des ménages calédoniens et est beaucoup plus détaillée que celle de l'IPC précédent. Ainsi l'IPC 2011 est constitué de 12 divisions au lieu de 8 dans l'IPC de 1992 ; le nombre de groupes (39 groupes), de classes (87 classes), de postes (305 postes) et de variétés (1 100 variétés) est plus important et le niveau des sous-classes a été introduit entre le niveau classe et le niveau poste (158 sous-classes). La composition de l'IPC 2011 selon la nomenclature COICOP jusqu'au niveau sous-classe est détaillée en annexe de la délibération. C'est le niveau de diffusion de l'indice.

Représentatif de la consommation des ménages résidant dans les trois provinces

L'échantillon des produits et les pondérations, ou parts de dépenses de consommation, qui composent cet indice, sont issus des résultats de dépenses de consommation de l'enquête Budget et Consommation des Ménages (BCM) réalisée en 2008 auprès de 3 700 ménages représentatifs des ménages calédoniens par province (Province Sud, Province Nord et Province des Iles Loyauté) et par zone d'habitation (rurale, tribale ou urbaine).

Ainsi, ce nouvel indice est un indice de consommation des ménages habitant dans les trois provinces contrairement à l'indice précédent qui était un indice de consommation des ménages résidant en zone urbaine du Grand Nouméa seulement. Des relevés sont ainsi effectués sur tout le territoire.

Représentatif de la consommation des ménages toutes catégories socioprofessionnelles

Enfin, cet IPC porte sur la consommation de l'ensemble des ménages, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, y compris les retraités et les inactifs ; contrairement à l'indice précédent, qui était un indice restreint aux ménages dont le chef était ouvrier, employé ou de profession intermédiaire.

Comment sont relevés les prix de l'IPC ?

L'échantillon de biens et services représentatifs de la consommation des ménages qui compose l'indice des prix est constitué de 1 100 variétés. La variété est le niveau de base pour le suivi des produits et le calcul de l'indice.

Pour chaque variété, des relevés de prix sont effectués dans les différents types de magasins (hypermarché, supermarché, petit magasin, magasin spécialisé) des trois provinces du territoire.

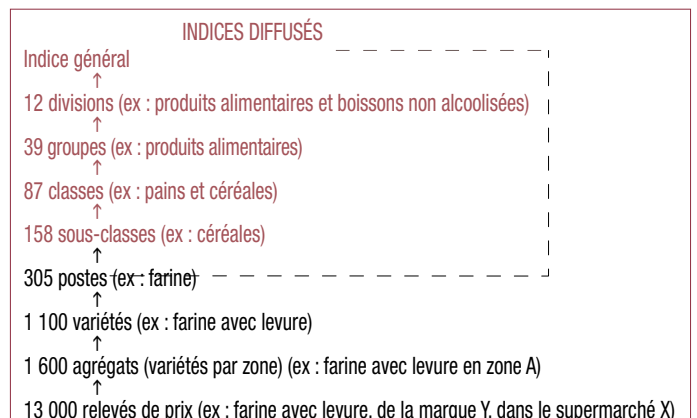
13 000 relevés de prix sont effectués par les enquêteurs chaque mois sur les lieux de vente. Cette collecte a lieu deux fois par mois pour les produits frais. Les tarifs sont obtenus directement auprès des sociétés de services (eau, électricité, télécommunication...).

Comment est calculé l'IPC ?

Calcul des indices

Pour chacune des variétés de produit, des indices par province sont calculés à partir des prix relevés dans chaque province. Puis, par regroupement, des indices sur l'ensemble du territoire sont obtenus.

Par regroupements successifs, des indices sont calculés aux différents niveaux de la nomenclature (postes, classes sous-classes, groupes et divisions) jusqu'à l'indice général.

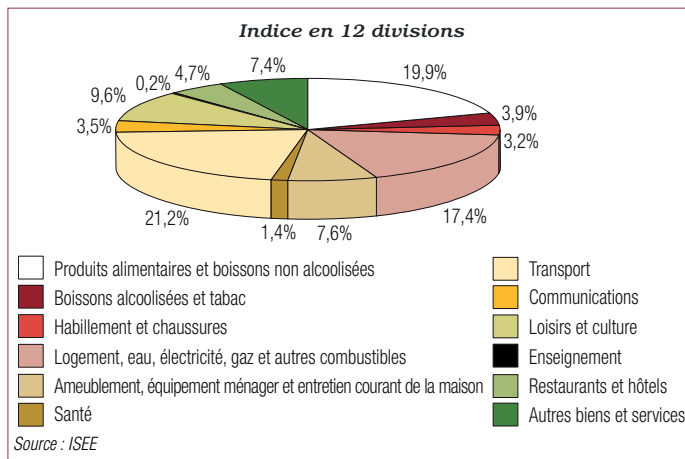


Pondérations de l'IPC

Les pondérations de cet indice, ou parts de dépenses de consommation, ont été obtenues grâce à l'enquête Budget Consommation des Ménages 2008. Les dépenses hors du territoire, l'autoconsommation et celles qui ne sont pas des dépenses de consommation telles que les impôts, les remboursements d'emprunt immobilier, les investissements en gros travaux immobiliers, les pensions alimentaires, les aides et cotisations diverses et les jeux de hasard ont été exclues de l'IPC.

Les produits frais ont fait l'objet d'une méthodologie spécifique. Les pondérations des fruits, légumes et poissons frais ont été établies mensuellement, à partir des statistiques de production agricole de la DAVAR, de l'ERPA, de la Marine marchande et des statistiques d'importation des Douanes, pour tenir compte de la saisonnalité de ces produits.

Les pondérations de l'IPC 2011 selon la nomenclature COICOP jusqu'au niveau sous-classe sont détaillées en annexe de la délibération.



Dans quelle mesure les données de l'IPC sont confidentielles ?

La composition et les pondérations des postes et des variétés de l'IPC doivent rester confidentielles afin de ne pas influencer son calcul.

La liste des points de vente où sont effectués les relevés de prix est également tenue secrète.

Comment et quand est diffusé l'IPC ?

Niveau de diffusion

La composition de l'IPC jusqu'au niveau sous-classe de la nomenclature COICOP et les pondérations correspondantes constituent le niveau le plus détaillé de diffusion au public.

Différents indices disponibles

- Indice général,
- Indice hors tabac,
- Indice hors tabac, hors loyer
- Indices des regroupements conjoncturels (alimentation, tabac, produits manufacturés, énergie, services),
- Indices de la nomenclature COICOP.

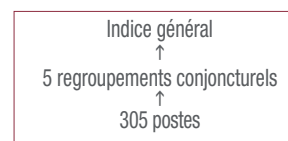
Leurs variations en pourcentage par rapport à l'indice du mois précédent, par rapport à l'indice des 12 derniers mois et par rapport à l'indice du début de l'année sont également présentées.

Regroupements conjoncturels

Ils ont été constitués pour l'analyse économique de la conjoncture mensuelle, trimestrielle ou annuelle.

On trouve 5 regroupements conjoncturels :

- Alimentation (produits alimentaires et alcool)
- Tabac
- Produits manufacturés (articles d'habillement, mobilier, véhicules, appareils électriques et informatiques, produits ménagers et articles culturels ...)
- Énergie (électricité, gaz, essence)
- Services (loyers, entretien du logement, services médicaux, transport, télécommunication, activités de loisirs, enseignement, restauration, voyages et hébergement, assurances ...)



Autres données disponibles

- Inflation mensuelle générale, hors tabac, alimentation, tabac, produits manufacturés, énergie et services.
- Prix moyens mensuels d'une centaine de produits et services.

Publications

Point économique de la conjoncture sur l'Indice des prix à la consommation mensuel et trimestriel.

Mise en ligne sur le site de l'ISEE

Le 10 de chaque mois : <http://www.isee.nc/ipc/ipc.html>